



Agenda

Mercredi 4 décembre

-19h30 : dîner débat de la Fondation Saint-Omer – Valeurs transatlantiques présidé par **Jean-Robert PITTE**.

Lundi 9 décembre

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, président de l'Académie des sciences morales et politiques : « L'Allemagne en surfusion. Le temps des incertitudes et des recompositions » (petite salle des séances)
- 17h : Comité secret (**quorum nécessaire**).
- 19h : présentation et lancement de l'ouvrage *Entrepreneurs, magiciens et prophètes* (LHH-Altedia-Hermann) (grande salle des séances).

Lundi 16 décembre

-11h30 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finance.
-12h30 : Déjeuner de l'Académie en l'honneur du Président **G.H. Soutou**.
-15h : Présentation de **Jean VITAUX**, correspondant de la section Histoire et Géographie par **Jean TULARD**.
Philippe HAYEZ, ancien directeur adjoint du renseignement de la DGSE, professeur à Sciences Po : « *Sapere audere !* Le renseignement, une politique nationale indispensable et exigeante. » (grande salle des séances).
-17h30 : Remise du prix de la Fondation des Travaux Historiques et Scientifiques (grande salle des séances)

**Séance du lundi 2 décembre**

Le président ouvre la séance en demandant que soit observée une minute de silence en hommage aux 13 soldats français disparus sur le théâtre des opérations extérieures au Mali, alors qu'un hommage national leur est rendu aux Invalides. Après approbation du procès-verbal de la séance du 25 novembre, le président appelle aux honneurs Louis Gautier. Il donne la parole au vice-président pour la déclaration de vacance du fauteuil d'André Damien, section législation, droit public et jurisprudence (fauteuil 5). Puis il cède la parole à **Mireille Delmas-Marty** pour la présentation de Luis Arroyo Zapatero, correspondant élu dans la section morale et sociologie. Après la réponse de M. Zapatero, il fait procéder aux dépôts d'ouvrages : **Jean Tulard** dépose le *Journal (1768-1804)* de Jean-Louis Mathieu, curé de Leyssard-en-Bugey (2019, 271 p.) et **Jacques de Larosière** l'ouvrage de son confrère Rémi Brague, *Des vérités devenues folles* (Salvator, 2019, 192 p.). Le président introduit le Général Henri Bentégeat, ancien chef d'état-major des armées : « Les interventions militaires de la France sont-elles encore utiles et efficaces ? » L'orateur part du constat que l'interventionnisme déployé depuis 25 ans par notre pays est aujourd'hui jugé risqué et coûteux pour des résultats incertains. C'est la question de l'efficacité voire de l'utilité et de l'acceptabilité de nos engagements qui est posée. L'évolution de la nature de nos interventions est une première clé de compréhension : longtemps limitées au « pré carré » de nos anciennes colonies, elles ont été étendues aux anciennes colonies belges dont les facteurs de crise nous échappaient. La réactivation du Conseil de sécurité des Nations-Unies a ensuite ouvert la voie à des actions conduites au nom de la communauté internationale, affectant notre autonomie de décision et d'action. Le principe de la « responsabilité de protéger » voté en 2005 par l'Assemblée générale de l'ONU a conduit à des interventions aux résultats plus incertains qu'imaginé. Enfin, l'expansion du Djihad islamiste a engagé la France dans des opérations de contre-guérilla en Afghanistan et au Sahel. Le premier obstacle à l'efficacité tient à la nature des sociétés au sein desquelles s'exerce l'intervention, où le retour à la paix est compliqué lorsqu'une culture belliqueuse s'est installée. Ensuite, notre supériorité militaire est entravée par le respect des conventions internationales et le souci de protéger la population (que n'a pas le camp opposé). De plus, le coût exorbitant des armements modernes a réduit nos armées à de modestes corps expéditionnaires, inadaptés à nos ambitions. Enfin, nos interventions affrontent un triple diktat sociétal : la transparence, facilement dévoyée en désinformation ; l'émotion qui appelle l'action immédiate ; l'impatience, qui s'oppose au temps long de la résolution des crises. Que faire ? Tout dirigeant, politique comme militaire, devrait se garder de huit erreurs : céder à l'émotion suscitée par les médias, ignorer les règles de la communauté internationale, poursuivre des buts de guerre flous, penser qu'une victoire militaire signe la sortie de crise, croire que celle-ci puisse être cantonnée géographiquement à l'ère des réseaux et de la mondialisation, négliger que chaque conflit ait son biotope, céder à l'impatience d'une solution à court terme, ne pas nommer l'ennemi. Sur quelles bases s'appuyer pour des interventions efficaces ? Le principe d'une approche intégrée de la gestion des conflits, combinant des actions civiles et militaires, est aujourd'hui indiscutable, mais sa mise en œuvre est compliquée : coordonner les administrations est complexe, rétablir la démocratie n'apparaît souvent pas prioritaire tant que les besoins vitaux des populations ne sont pas satisfaits, articuler les actions civiles conduites par les militaires et les ONG est délicat. La clé du succès tient à la combinaison de trois actions : rétablir la sécurité, développer l'économie, restaurer une bonne gouvernance. Opération qui doit être conduite par un représentant spécial du Chef de l'Etat ou de la coalition. Quant à la stratégie militaire à adopter, il ne faut envisager le déploiement massif de forces que dans les cas extrêmes et pour une courte durée et passer la main le plus tôt possible aux forces locales ou régionales. En arrière-plan se pose la question des limites de nos capacités militaires : le financement du modèle d'armée complet que la France est le seul pays européen à avoir conservé avec le Royaume-Uni a un coût qui excède son niveau d'ambition sur la scène internationale. Dans ce contexte, la tentation du renoncement est omniprésente en Europe, même si les alternatives ont également un coût humain. Par ailleurs, l'expérience récente de la Syrie qui montre que des crises modestes non gérées à leur début peuvent ébranler des régions entières, l'apparition d'acteurs aux valeurs différentes des nôtres et le recul du multilatéralisme et du droit international sont autant d'arguments pour que la France maintienne son rang de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Lorsqu'une nation est confrontée à la guerre, une communion parfaite entre le Prince, le Chef militaire et le Peuple s'impose, selon Clausewitz. Convaincre de la justification et de l'utilité de nos interventions militaires est aujourd'hui une tâche prioritaire. A l'issue de sa communication, le Général Bentégeat a répondu aux questions et observations de Mesdames et Messieurs **J.D. Levitte, M. Pébereau, G. Alajouanine, J.C. Trichet, J. Tulard, M. Delmas-Marty, L. Stefanini, J.C. Casanova, P. Delvolvé, G.H. Soutou**.

Dans la presse et sur les ondes

- A l'occasion de l'intervention de **Jean Tirole** à l'Investment Forum de BNPP AM à Paris le 12 novembre, Nathalie Benatia présente, sur l'Investor's corner, média d'entreprise de BNP Paribas, les points saillants de son exposé. L'économiste analyse les imperfections du marché à travers le prisme des grandes entreprises technologiques pour s'interroger sur les politiques industrielles à mettre en œuvre en Europe dans un contexte d'asymétrie d'information : 1) Les défis posés par les Big Tech aux pouvoirs publics : quelle régulation, quelle politique industrielle ? 2) Une régulation européenne du pouvoir de marché des Big Tech est-elle envisageable ? On pourra lire également sur le site trois articles de N. Benatia relatant les analyses de Jean Tirole : Introduction aux travaux de Jean Tirole (1/3), Il y a des marchés parfaits comme il y a des poissons volants (2/3), Jean Tirole – Pourquoi et comment réglementer ? (3/3).

-« Une nouvelle page de la finance est en train de s'écrire » : sous ce titre, **Jacques de Larosière** recense l'ouvrage d'André Lévy-Lang, *Révolution financière : Acte II* (Odile Jacob, 210 p.) dans *Les Échos* du 15 novembre (<https://www.lesechos.fr/idees-debats/livres/une-nouvelle-page-de-la-finance-est-en-train-de-secrire-1148078>). Son article « Quel est l'effet de taux d'intérêt bas ou négatifs sur l'investissement à long terme ? », publié dans la *Revue des Deux Mondes* le 22 novembre, est à retrouver sur sa page d'académicien.

-A l'occasion du colloque sur l'irrationalité du 19 au 21 novembre à la Fondation Del Duca (cf Lettre n°732), *Le Point* (22 novembre) s'est entretenu avec **Jean Baechler** de la vague de crédulité qui menace, selon lui, la démocratie libérale. L'académicien se range sous la définition du rationnel par Karl Popper: « Le seul rationnel objectif, c'est le binôme problème-solution. Un problème bien posé qui trouve la solution résolvant ce problème est rationnel. L'irrationnel devient ainsi possible à partir du moment où un problème est mal posé et/ou la solution apportée ne résout pas ce problème. L'irrationnel apparaît dans l'écart séparant l'objectivité de la subjectivité. »

-Le Prix « Start c'est bien, up c'est mieux » lancé par **Yvon Gattaz** (voir article sur le site de l'académie) est salué par un article de la revue *Entreprendre*, un article de Jacques Pessis dans *Le Figaro* et une lettre du Gouverneur de la Banque de France qui accepte de parrainer ce prix, destiné à récompenser par une dotation de 10 000 euros et un accompagnement, une entreprise partie de zéro ayant fait des efforts pour créer des emplois.

A savoir

-**Jacques de Larosière** a été invité par Sciences Po à prononcer le 21 novembre l'allocution de fin de cycle du Master "Finance et stratégie" : "Comment comprendre notre environnement financier ? " (texte sur sa page d'académicien).

-Le 25 novembre, **Jean-Claude Trichet** est intervenu dans le cycle « Humanisme et mondialisation – les destins possibles de l'humanité » organisé par **Mireille Delmas-Marty** avec une conférence sur « Les crises financières systémiques : tensions entre prévision, prévention et guérison ». Il a remarqué, en introduction, que « la recherche économique, académique, aussi bien que celle des Banques centrales, en particulier celle qui a été menée par la Banque centrale européenne suggèrent qu'il y a trois canaux particulièrement importants pour expliquer un tel phénomène (de crise financière systémique). D'abord, la simple contagion. La défaillance d'une institution financière peut conduire aux défaillances d'autres institutions, même lorsque ces dernières n'ont pas nécessairement pris de risques de même nature et n'ont pas été soumises au même choc initial. En deuxième lieu, l'accumulation de déséquilibres économiques et financier internes et externes peut se poursuivre progressivement et de manière longue avant de produire une correction brutale et rapide. Cette asymétrie temporelle a été souvent observée dans l'histoire financière et l'une des meilleures analyses en a été produite par l'économiste Hyman Minsky *A Theory of Systemic Fragility* (1977) [...] En troisième lieu, des chocs économiques négatifs, endogènes ou exogènes, peuvent affecter également simultanément les intermédiaires financiers et les marchés. La recherche académique a documenté de nombreuses crises bancaires directement liées à l'impact de la phase négative du cycle économique. Il est important de noter que les trois canaux de transmission précités peuvent opérer indépendamment ou simultanément. Dans ce dernier cas, ces différents canaux peuvent se renforcer mutuellement et amplifier leurs effets. »

-**Jean Tulard** faisait partie du jury du Grand Prix du Livre d'Histoire, organisé par la chaîne *Histoire* et *Le Figaro Histoire*, destiné à un livre d'histoire se distinguant pour ses qualités de recherche et d'écriture. Ce prix est allé le 28 novembre à Charles-Eloi Vial, pour *15 août 1811 – L'apogée de l'Empire* (éditions Perrin). Le 1^{er} décembre, l'académicien était au Rendez-vous des écrivains de La Baule pour une table ronde en hommage au 250^{ème} anniversaire de la naissance de Napoléon, avec le collectionneur Pierre-Jean Chalengeon.

-**Bernard Stirn** a participé les 28 et 29 novembre à la réunion annuelle de "European legal dialogues", groupe informel qui réunit juges et universitaires de différents pays européens, en particulier des membres de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Cour suprême du Royaume-Uni, de la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe et du Conseil d'Etat français. La réunion, qui s'est tenue à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, avait pour thème la protection des données. Il y a présenté un exposé sur le cadre juridique de l'activité des services de renseignement en France, tel qu'il est défini par la loi du 24 juillet 2015.

-Lors du Forum de Paris sur la paix, **Thierry de Montbrial** a débattu avec Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, et Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée des Nations Unies, sur les 75 ans des Nations Unies et il a été interviewé par la chaîne de télévision chinoise CGTN (<https://youtu.be/afJ86Ro1yig>). A l'occasion de la conférence régionale du Council of Councils co-organisée par l'Ifri et le Council on Foreign Relations (CFR), l'académicien a débattu avec Richard Haass, Président du CFR, sur le thème « Division ou réconciliation : quel rôle joueront les Think Tanks au cours de la prochaine décennie ? » (<https://thierrydemontbrial.com/division-ou-reconciliation-role-think-tanks/>).